

# ENTRETIEN

politique.union@sonapresse.com

## Rose Christiane Ossouka Raponda : "Le gouvernement a déjà planifié la création de Centres d'accueil à l'intérieur du pays"

**AU** lendemain de l'inauguration du Centre d'accueil "Gabon Égalité" par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba, la Première ministre a réaffirmé l'engagement de son équipe à lutter contre les violences basées sur le genre.

Propos recueillis par :  
J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**L'Union.** Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a inauguré jeudi dernier, à Nzeng-Ayong, le Centre d'accueil "Gabon Égalité". Quelles en sont les caractéristiques ?

**Rose Christiane Ossouka Raponda :** Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans vos colonnes et revenir, ainsi, sur ce qui constitue un événement majeur dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et la promotion de l'égalité homme-femme dans notre pays. Car, comme je l'ai dit jeudi dernier, le Gabon est une nation pionnière en matière de questions de genre et de lutte contre les inégalités.

Ceci dit, pour répondre à votre question, vous devez savoir que le Centre d'accueil "Gabon Égalité" est doté d'une capacité de 154 lits pour 90 femmes et leurs enfants. Il est placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et des Affaires sociales et celui de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits de l'Homme et de l'Égalité des Genres. Entendu que le département ministériel de l'Intérieur, pour des raisons évidentes, intervient également à leurs côtés.

Le Centre a quatre vocations principales. Il est d'abord un lieu d'écoute pour les personnes victimes de violences. Il est ensuite un lieu d'accueil qui offre un hébergement d'urgence d'une durée de dix (10) jours maximum, pour les personnes en danger et un hébergement d'une durée de six (6) mois maximum, pour celles en réinsertion.

Avec la clinique juridique organisée par les agents des Forces de police nationale (ministère de l'Intérieur) et les personnels du

ministère de la Justice, il propose aux victimes un soutien multiforme lors du dépôt des plaintes, et les accompagne aussi dans la préparation de leurs projets de vie. Enfin, le Centre prépare les femmes à leur réinsertion dans la société, à travers un programme de formation, conduit en collaboration avec la société civile et des organisations internationales. Ce qui leur permet de participer à des activités génératrices de revenus et de bénéficier d'un suivi post-formation.

**Libreville a donc son Centre. Mais le Gabon ne se limite pas à sa capitale. Qu'est ce qui est prévu pour l'intérieur du pays ?**

Je dois d'abord dire que le président de la République a toujours veillé à ce que toutes les provinces du Gabon reçoivent la même attention et le même traitement. Toutes doivent donc bénéficier des mêmes services et commodités. C'est tout le sens de l'unité, la cohésion et l'équité, prônées par le chef de l'État.

C'est pourquoi, le programme "Gabon Égalité" s'étend à toutes les provinces. Pour ce faire, le gouvernement a déjà planifié la création, à l'intérieur du pays, de Centres d'accueil similaires à celui de Libreville. Car, vous conviendrez avec moi, que les personnes victimes de violences résident aussi bien à la capitale que dans d'autres localités du pays.

C'est vous dire que le programme "Gabon Égalité" s'inscrit dans la durée et sa mise en œuvre se fait progressivement. Cela permet au gouvernement d'évaluer l'impact des projets pilotes et, le cas échéant, de faire les ajustements ou les corrections nécessaires avant de passer à l'échelle nationale.

**L'entretien des édifices publics est souvent un problème dans notre pays. Comment faire en sorte que le Centre d'accueil ne subisse pas cette anomalie ?**



**La Première ministre Rose Christiane Ossouka : «Le Centre d'accueil Gabon Égalité propose aux victimes un soutien multiforme».**

Vous avez parfaitement raison. Il faut entretenir les édifices publics afin de les conserver dans un état de fonctionnement optimal et satisfaisant, pour toujours garantir leur solidité et leur durée de vie. C'est là un impératif.

De fait, le Centre d'accueil "Gabon Égalité" dispose déjà de crédits budgétaires. Et, il est également doté de moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation opérationnelle de ses missions.

**Le Chef de l'État a signé en septembre 2021 le décret portant création d'un Observatoire national des Droits de la Femme (ONDF). Où en est-on ? Par ailleurs, quel est le rôle de cet Observatoire ?**

Effectivement, l'ONDF a été créé, en septembre 2021, par un décret du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Pour rappel, l'Observatoire a trois (3) missions principales que sont la production de données sur le genre au Gabon, le suivi de la position du Gabon à l'international et du programme "Gabon Égalité", la recherche et partenariats.

L'ONDF se met en place progressivement. Le bâtiment abritant

ses locaux a été réceptionné et les équipements nécessaires à son fonctionnement sont installés. La procédure de recrutement des personnels est en cours de finalisation.

Toutefois, le travail a déjà commencé. Une équipe intérimaire procède actuellement à la collecte des données sur la situation des inégalités femmes-hommes. Elle travaille également sur le suivi des premiers impacts de la mise en œuvre du programme "Gabon Égalité" et à la rédaction du premier rapport annuel sur la situation du droit des femmes au Gabon.

La campagne 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes (25 novembre – 10 décembre 2022) s'est ouverte. Au Gabon, elle semble encore atone. Une meilleure stratégie de communication est-elle envisagée ?

"Gabon Égalité" a lancé une grande campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, pour rappeler que nous sommes tous concernés, tous mobilisés et tous déterminés à agir contre ces violences.

À cette occasion, le gouvernement

entend valoriser les personnes qui aident et accueillent les victimes, pour mieux témoigner de l'existence de relais d'urgence opérationnels, mis à la disposition des populations par l'État, en matières judiciaire et médicale.

Cette campagne vise aussi à sensibiliser sur l'importance du devoir citoyen, notamment celui d'apporter l'aide et le secours à une victime qui peut se trouver en situation d'urgence vitale. Elle est donc très importante. Le gouvernement prendra donc toutes les dispositions utiles en vue de sa réussite, en y associant tous les acteurs impliqués et engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

**Pour conclure, un message à l'endroit des victimes des VBG ?**

Tout en vous remerciant encore, je dirais que nous avons fait du chemin. Beaucoup de chemin. Mais, la route est longue. L'égalité des genres est l'affaire de tous. C'est une cause nationale. C'est pour cette raison qu'il nous faut maintenir nos efforts et mobiliser nos énergies pour atteindre les objectifs fixés par le président de la République".